

MARTIGNY Depuis un mois, Naturalpes commercialise du cannabis légal en misant sur le conseil client. Sa marge de manœuvre est toutefois faible, puisque la loi ne l'autorise pas à tout dire.

Les limites de la vente légale du cannabis

ROMAIN CARRUPT

L'ancien locataire vendait des assurances, les nouveaux proposent des fleurs de chanvre et des produits dérivés comme des huiles ou des crèmes.

A la rue des Cèdres de Martigny, Naturalpes surfe sur la vague du cannabis légal depuis le 1er juin dernier. Ses articles contiennent moins de 1% de THC, ce qui rend possible leur commercialisation.

La notion – moins évocatrice – de CBD est plus pertinente que celle de THC. C'est cette substance non planante, également présente dans la «weed» légale, qui pourrait avoir des vertus thérapeutiques (stimuler l'appétit, améliorer le sommeil, soulager les douleurs, diminuer les inflammations, etc.)

Se distinguer des pharmacies

Dans les magasins de tabac, on trouve du chanvre à teneur plus ou moins élevée en CBD. Quelle que soit cette quantité, le produit est légal. «Les kiosquiers affirment que plus il y en a, mieux ce sera. Ils n'y connaissent rien!» critiquent les deux copropriétaires de Naturalpes.

«Lire une étiquette ne suffit pas à conseiller la clientèle. Comme nous avons testé notre assortiment, nous sommes capables de parler de nos produits», revendique Johann Boschung.

«Le client se voit proposer l'article le mieux adapté à ses besoins. Ce n'est pas toujours celui au plus haut taux de CBD», tacle Gaetano Mezzalira.

Conseiller tout en respectant la loi

Les deux trentenaires, d'origine genevoise pour le premier et vaudoise pour le second, veulent se démarquer des kiosques par leur service client. Leur marge de manœuvre est toutefois faible, puisque la loi ne les autorise pas à évoquer les potentielles vertus du cannabis réglementaire.

«On peut conseiller sur la nature et les propriétés de nos produits, mais pas sur les bienfaits, ni sur la



Gaetano Mezzalira et Johann Boschung présentent l'assortiment de leur magasin Naturalpes: des fleurs de cannabis légal et des produits dérivés comme des crèmes ou des huiles. HÉLOÏSE MARET



ULRICH GERBER DIRECTEUR D'ADDICTION VALAIS

«Tous ceux qui attribuent des vertus au cannabis ne sont pas légitimés à le faire.»

posologie», soupirent les entrepreneurs, qui connaissent sur le bout des doigts les nombreuses bases légales de leur domaine d'activité.

Considéré juridiquement comme un succédané de tabac, le cannabis légal est soumis aux mêmes règles que la cigarette.

«Il est notamment interdit de présenter ces marchandises comme bonnes pour la santé ou de leur attribuer un label bio», prévient Adrien Kay, porte-parole à l'Office fédéral de la santé publique.

Ni dealers, ni pharmaciens

Pour faire la différence, les deux hommes qui avouent «un passé de fumeur» miseront dès le mois prochain sur leur propre production d'herbe (voir encadré), mais surtout sur une crédibilité absolue.

«On fait très attention à accueillir les clients dans des locaux propres. Et à mettre en avant la dimension saine plutôt que récréative du cannabis. Nous ne voulons pas passer pour d'anciens dealers que nous ne sommes pas, convertis en phar-

OBJECTIFS AMBITIEUX SUR UN MARCHÉ CONCURRENTIEL

Naturalpes table sur un chiffre d'affaires ambitieux de 500 à 1000 francs par jour. Pour y parvenir, le magasin mettra à partir du mois prochain sur sa propre production d'herbe. Mais la concurrence est rude. Entre les kiosques

– mais pas l'enseigne la plus présente en Valais K Kiosk Naville – et d'autres magasins spécialisés comme à Conthey, Martigny, Saint-Maurice et Brigue. ● RC

maciens», formule Gaetano Mezzalira.

Dealers, ils ne le sont effectivement pas puisque leurs produits contiennent moins de 1% de THC. Pour s'en assurer, la gendarmerie valaisanne a déjà visité leur vitrine «et nous a promis qu'elle repasserait».

La police n'est pas le seul organe étatique à surveiller les deux commerçants du coude du Rhône. «L'Office fédéral des douanes veille à ce que toute notre production lui soit correctement annoncée. On doit lui verser 25%

de nos recettes plus 38 francs par kilo vendu», chiffre Johann Boschung.

Pharmaciens, ils ne le sont pas non plus. En tout cas pas aux yeux d'Addiction Valais. L'aspect conseil à la clientèle n'y change rien pour le directeur de la fondation, Ulrich Gerber.

«Il n'y a pas de différence avec les kiosques. Tous ceux qui attribuent des vertus au cannabis ne sont pas légitimés à le faire puisque en l'état actuel de la science, on ne connaît pas les vrais effets de cette substance.» ●

MARTIGNY Bernard Dubuis expose les photos de drôles de bêtes dans l'Objectif de la Médiathèque.

La gent animale comme vous l'avez rarement vue

«Ils vous accompagnent, vous ignorent ou vous consolent. Ils piquent, mordent ou lèchent...» Ils? Ce sont vos amis à plumes, à poils et même laineux, ces compagnons en cage, en liberté ou en laisse que Bernard Dubuis semble adorer au point de n'avoir de cesse de les croquer avec son appareil de prédilection. Le photographe valaisan a d'ailleurs sélectionné certains de ses nombreux clichés animaliers pour monter l'exposition «Ils...» A voir à tout prix cet été du côté de l'espace Objectif, petit coin de paradis aménagé à l'entrée de la Médiathèque Valais à Martigny.



Un mouton immortalisé sur la route de Saignelégier en 1980. L'un des clichés présentés cet été par la médiathèque de Martigny. BERNARD DUBUIS

La vie en noir et blanc

Bernard Dubuis a réuni dans cet espace intimiste les sujets les plus divers, tous immortalisés en noir et blanc. Dérouté mais sous le charme de ces arrêts sur image d'une beauté très pure, le visiteur passe de la vision d'un âne passant son chemin devant un bar espagnol à celle d'un expert en train de jauger deux félins lors de l'exposition-concours romand de chats en 2008 à Conthey.

Ces instantanés de la gent animale ne se limitent pas aux seuls spécimens vivants et bêlants, comme ce mouton saisi dans sa cage du côté de Saignelégier en

été 1980. L'hôte de la médiathèque de Martigny sera forcément surpris en découvrant cet ours – naturalisé bien sûr – photographié dans les rues de Sion à l'occasion du déménagement du Musée d'histoire naturelle en 2013.

Tous ces clichés sortis d'horizons et d'époques souvent très éloignés ont en commun une touche de poésie remarquable. Cette expo est à voir à la Médiathèque Valais à Martigny (avenue de la Gare 15) jusqu'au 20 août tous les jours de 13 h à 18 h. ● PASCAL GUEX

Infos sur www.mediathèque.ch

EN BREF

SEMBRANCHER

Nouveau festival en Entremont

Les mélomanes entremontants sont vernis! Un nouveau festival musical va en effet voir le jour dans le district cet été. Les 25, 26 et 27 août, Sembrancher va ainsi vibrer aux premières notes de Chant Branché, une manifestation portée par l'association Mase m'enchante.

Si cette joyeuse équipe a décidé de renouveler son «aventure festivalière» à Sembrancher où elle tient déjà le restaurant L'Atelier, c'est parce qu'elle a été «si bien accueillie par la population, les sociétés locales et les autorités».

Dans le chef-lieu d'Entremont, Chant Branché entend se décliner comme «un festival à taille humaine ou régnera une atmosphère de convivialité et de bonne humeur... le festival dédié au public qui pourra approcher et dialoguer avec les artistes».

Au rayon des artistes justement, les organisateurs annoncent la présence d'onze groupes qui s'éclateront aussi bien sur la grande scène montée vers la Menuiserie Marchet que dans et autour de certains établissements publics du village.

Durant ces trois jours de musique, pas moins de douze concerts, une balade à travers le village accompagnée par un chanteur et un guide ainsi que quatre animations des sociétés locales, seront proposés au public. ● PG
Infos sur chantbranche-festival-e-monsite.com

AGENDA

DIMANCHE 9 JUILLET «Mille fleurs» à la Seya

OVRONNAZ Le jardin alpin Flore-Alpe et le groupe de la Murithienne organisent ce dimanche 9 juillet une excursion sur le sentier botanique «Mille fleurs». Au programme: présentation de la flore subalpine de la Seya, découverte de nombreuses espèces rares et menacées avec une attention particulière portée aux gentianes. Avec Marie-Jo Maillard et Jean-Luc Poligné. Pour adultes et enfants dès 12 ans. Informations détaillées au 027 783 12 17 ou en tapant info@flore-alpe.ch.

LUNDI 10 JUILLET Collecte de sang

MARTIGNY Le centre de transfusion interrégional CRSSA organise, en collaboration avec les samaritains, une collecte mobile de sang ce lundi 10 juillet à la salle communale de Martigny. Rendez-vous de 19 h 30 à 20 h 30 pour toutes les personnes en bonne santé désireuses d'accomplir une bonne action solidaire.